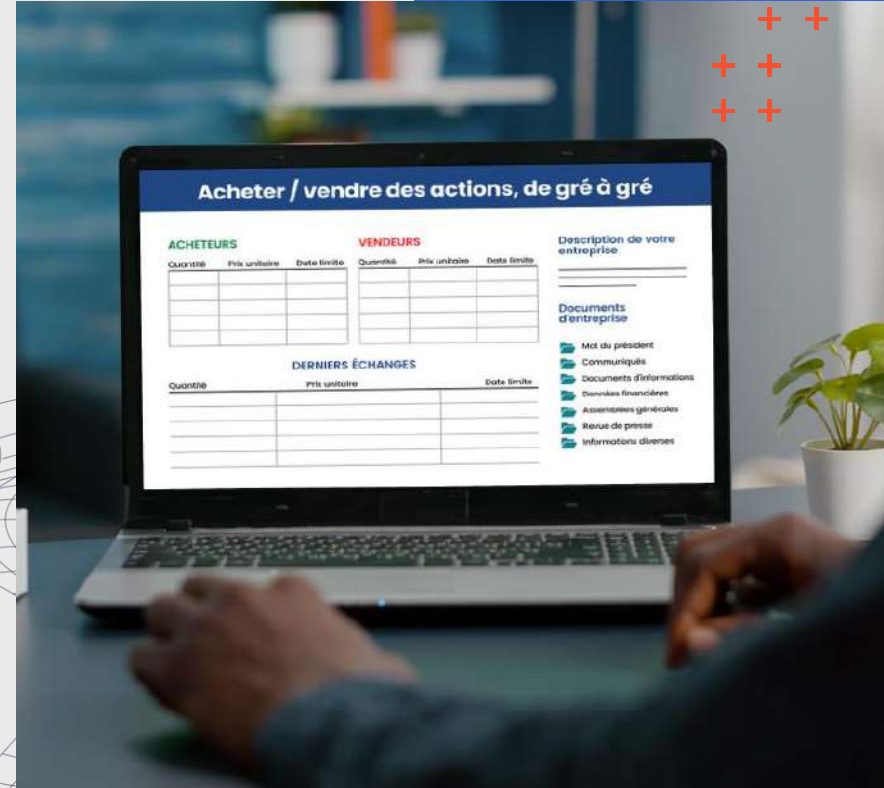


CARNETS D'ANNONCES

Votre bourse privée,
que vous utiliserez comme la Bourse,
pour valoriser les actions de votre entreprise



NOUS SOMMES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES DEPUIS QUARANTE ANS

Les courtiers en bourse entretiennent des relations avec les acheteurs et les vendeurs, et peuvent vous aider à obtenir le meilleur prix pour vos actions. Ils peuvent également vous assister dans les formalités administratives liées à la vente ou aux augmentations de capital.

De plus, nous pouvons également utiliser une plateforme de financement participatif (equity crowdfunding ou crowdequity) ou encore Euronext Access d'Euronext pour vendre vos

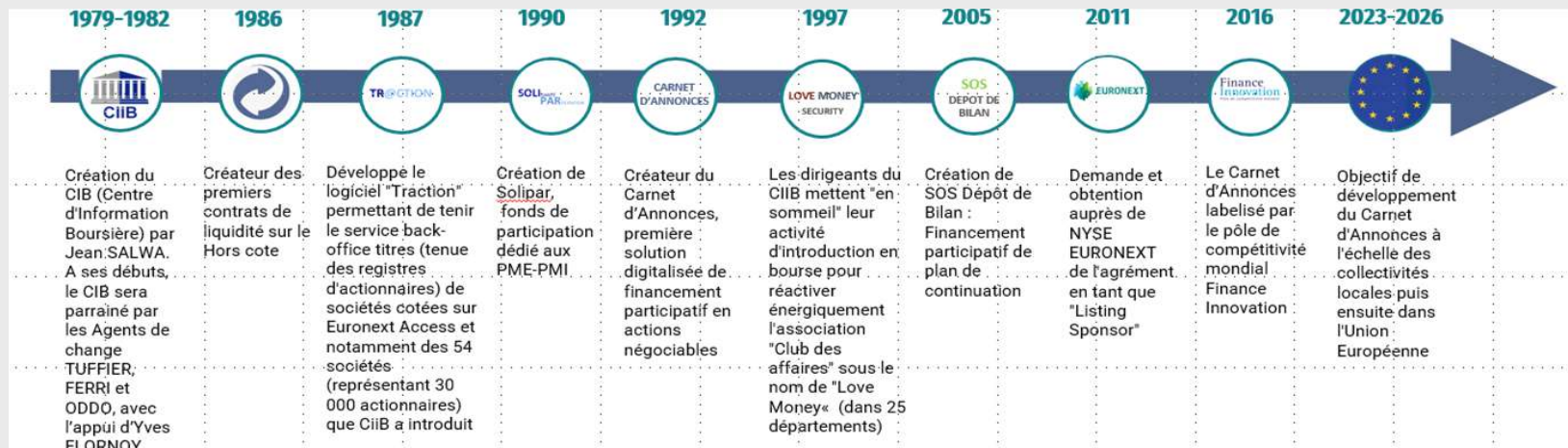
actions ou augmenter le capital de votre société. Ces places de marché mettent en relation acheteurs et vendeurs, offrant un moyen rapide et facile de vendre vos actions ou de réaliser des augmentations de capital.

L'achat ou la souscription d'actions peut également se faire directement auprès de l'entreprise ou d'un investisseur prêt à céder ses titres, à un prix convenu entre les parties.

Nous avons mis en place des plateformes de marché privées pour les entreprises, permettant à leurs actionnaires ou employés détenant des actions d'y accéder via le site web de chaque entreprise.

Consultez nos sites :
www.lovepme.fr
www.ciib.fr
www.financecirculaire.fr

40 ANNÉES D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DU FINANCEMENT PARTICIPATIF EN ACTIONS NÉGOCIABLES DE PME-PMI





++ Carnets d'annonces

++ Les avantages de votre bourse privée

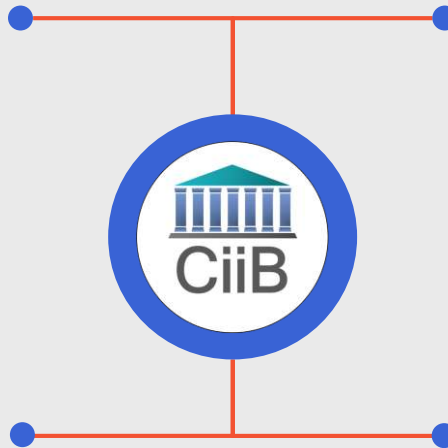
- Valoriser les actions de votre société au cours du temps
- Offrir de la liquidité aux actionnaires (acheter et vendre plus facilement leurs titres)
- Lever des fonds selon vos besoins tout en conservant votre pleine indépendance de gestion
- Faciliter l'actionnariat des salariés s'ils le souhaitent
- Proposer des actions aux clients afin de les fidéliser davantage et en accroître le nombre
- Réaliser des acquisitions d'entreprises payées en actions de votre société
- Transmettre progressivement tout ou partie du capital de votre société
- Préparer éventuellement l'introduction en bourse de votre société
- Permettre la sortie d'investisseurs providentiels, family offices, fonds d'investissements



Carnets d'annonces

Rôles de CiiB

Tenue des registres titres d'actionnaires nominatifs avec gestion des Carnets d'Annonces



Suivi de bonne fin des livraisons règlements, liquidité entre particuliers

Respect du Code de commerce et de l'esprit des règles de l'AMF et d'Euronext

Mise à jour des connaissances des mécanismes boursiers (formation certifiée Qualiopi) pour les dirigeants et pour leurs conseils



VALORISER VOTRE SOCIÉTÉ AU FIL DU TEMPS

au bénéfice du patrimoine personnel des dirigeants, des actionnaires



L'évolution du prix des actions sera fonction :

- de l'offre et de la demande d'actions de votre société sur votre Minibourse
- de la réalisation ou non des objectifs, de l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats
- de la communication financière, un budget annuel est souhaitable, permettant : de stimuler l'intérêt pour l'achat ou la vente d'actions et d'avoir des retombées commerciales en contactant C3P
- de la capacité de l'entreprise à verser des dividendes



OFFRIR DE LA LIQUIDITÉ AUX ACTIONNAIRES

(acheter et vendre plus facilement leurs titres)



- Faciliter la sortie d'actionnaires, associés, successeurs, minoritaires
- Eviter des situations de conflits, de blocage et les frais associés
- Permettre la sortie d'investisseurs providentiels, family offices, fonds d'investissements
- Réaliser une partie du patrimoine des dirigeants, veiller à la pérennité de l'entreprise
- Une convention d'animation et de fluidité avec CiiB est possible, en synergie avec la communication financière par C3P



LEVER DES FONDS SELON VOS BESOINS

(tout en conservant la pleine indépendance de gestion des dirigeants)



CiiB peut vous conseiller dans l'ingénierie juridique, financière et boursière sur la possibilité pour votre entreprise de :

- Réaliser des augmentations de capital sans les banques, sans la bourse
- Émettre des actions ou obligations auprès de l'épargne locale ou du public, avec ou sans plateforme de financement participatif. Les obligations peuvent être convertibles ou non.
- Il est possible de lever des capitaux allant de 300 K€ à 2 M€ en une ou plusieurs fois, avec des primes d'émission variables, par le biais d'une émission, cession, ou d'une opération mixte.



FACILITER L'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS



Votre Minibourse facilite :

- le recrutement ainsi que la motivation et fidélisation des salariés
- l'arrivée ou la sortie des salariés au capital
- la transmission progressive aux salariés repreneurs
- la réalisation de LBO (Leveraged Buy-out)
- la réalisation de plan d'épargne entreprise (PEE)
- l'attribution d'actions gratuites aux salariés



PROPOSER DES ACTIONS AUX CLIENTS

(afin de les fidéliser davantage et en accroître le nombre)



Plusieurs techniques pour intéresser les clients ou revendeurs BtoB & BtoC :

- Votre PME va investir vers les besoins futurs de vos clients. Proposez-leurs de devenir actionnaires.

Ils peuvent acheter/revendre ces actions sur votre Minibourse et participer ainsi à la vie de l'entreprise. Ainsi, vous les aidez à se former et s'habituer à investir une partie de leurs disponibilités d'épargne dans les entreprises locales ou régionales au lieu de laisser dormir sur les comptes courants.

- Possibilité d'offrir quelques actions pour les fidéliser et partager
- Fidéliser des franchisés ou une communauté d'utilisateurs.



RÉALISER DES ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

(payées en actions de votre société)



- Croissance externe payée totalement ou partiellement en actions
- Réaliser des acquisitions d'entreprises payées en actions de votre société puisqu'elle dispose d'une bourse privée



TRANSMETTRE PROGRESSIVEMENT TOUT OU PARTIE DU CAPITAL DE VOTRE SOCIÉTÉ

(tout en préservant les moyens financiers de son développement et de sa pérennité)



Votre Minibourse :

- facilitera l'achat ou la revente de ces actions pour vos cadres et salariés qui souhaiteraient participer à titre de repreneurs
- conditions de paiement des actions pour les cadres et salariés repreneurs
- CiiB peut vous proposer un schéma d'ingénierie de transmission adapté à votre entreprise



PRÉPARER ÉVENTUELLEMENT L'INTRODUCTION EN BOURSE DE VOTRE SOCIÉTÉ



- Le Carnet d'Annonces est labellisé par le pôle mondial de compétitivité Finance Innovation, en tant que Marchepied pour Euronext Access et Euronext Growth
- Votre Minibourse digitale (Carnet d'Annonces) pour votre épargne de proximité peut être concomitante à votre cotation en bourse sur Euronext Access / Euronext Growth
- La mise en place d'un Carnet d'Annonces permet de satisfaire la minorité d'actionnaires restante en cas de sortie de votre entreprise de la bourse



CIIB

Conseil en ingénierie et introduction boursière des PME-PMI

Société Anonyme au capital de 267 246 €

RCS 338 689 227

8, rue Saint-Marc 75002 Paris

contact@ciib.fr

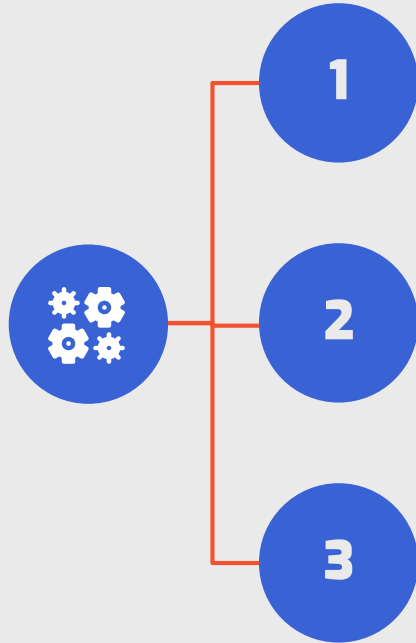
01 42 46 11 73

ciib.fr



RECOMMANDATION D'UNE ENTREPRISE - DEMANDE DE SUIVI AUPRÈS DES SERVICES CïIB

Soumettre une entreprise est facile : appelez-nous au 01 42 46 11 73 et donnez-nous simplement le nom de la société. Grâce à notre expertise et à nos bases de données, nous vous fournirons un avis par téléphone. Si cet avis est positif, nous vous guiderons sur les prochaines étapes à suivre pour l'entreprise.



1 Premier contact avec le dirigeant ou avec un conseil de l'entreprise
Approche simple : activité, bilans, prévisionnels, ambitions, fourchette estimative de la valeur des actions.

2 Etude détaillée de faisabilité et devis pour signature du contrat de mission de réalisation des formalités :

- mise en place du service registre des actionnaires du Carnet d'Annonces
- contact avec l'Expert-comptable et le Commissaire aux comptes et rédaction du Document d'information

3 Délais de réalisation des formalités : de 3 à 8 semaines
Médiatisation de l'opération et collecte des capitaux auprès des : de 6 à 12 semaines
Disposition des capitaux dès la fin de la collecte

